

2024 - 2025

S'ÉPANOUIR!

ACTIVITÉS
DE LOISIRS
POUR TOUS

Préinscriptions du 6 au 31 mai 2024

TEMPS
PÉRISCOLAIRES

ACCUEILS
DE LOISIRS

CENTRES
SOCIAUX ET
CULTURELS

JEUNESSE

bagneux92.fr



Mairie de Bagneux
57 avenue Henri-Ravera
92220 Bagneux - 01 42 31 60 00

Bagneux





**MARIE-HÉLÈNE
AMIABLE**
Maire de Bagneux

Des activités pour tous les goûts !

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous adresse le guide pratique des activités de loisirs 2024-2025. Vous y découvrirez l'ensemble des activités sportives, artistiques, culturelles, périscolaires municipales proposées par la Ville, ses équipements ainsi que par nos très nombreuses associations.

La vie associative occupe en effet une place importante dans la vie locale. Elle est à l'origine d'actions et d'initiatives accessibles à tous, dans tous les domaines - sport, culture, social, loisirs, etc.


Parce que nous estimons que chacune et chacun doit pouvoir bénéficier de temps de loisirs, nous avons mis en place cette programmation. Elle vise à créer du lien et de la convivialité, permettre l'épanouissement et favoriser l'accès à la culture et aux droits pour chaque Balnéolais.e.

J'espère que vous trouverez de quoi satisfaire vos envies dans notre offre variée, pour vous détendre, vous amuser, rencontrer d'autres personnes ou tout simplement prendre un moment pour souffler.

Cette plaquette pourra, je le souhaite, répondre à vos attentes et vous permettre de profiter pleinement des activités qui vous correspondent.







INFOS PRATIQUES

ESPACE FAMILLE p. 6

VOS DÉMARCHES DE CHEZ VOUS p. 7

QUOTIENT FAMILIAL p. 9

STRUCTURES DE LA VILLE p. 12



ESPACE FAMILLE

Activez votre compte "Espace famille" pour vous inscrire aux activités.

Créez votre dossier en contactant le Guichet famille ou la Mairie annexe puis gérez vos démarches en ligne sur le site de la Ville bageaux92.fr

● Sur votre Espace famille, vous pouvez :

- ▶ **inscrire vos enfants** aux temps périscolaires ou aux accueils de loisirs du mercredi ou des vacances ;
- ▶ **exprimer des vœux** pour les activités de loisirs enfants, jeunes, adultes, seniors et pour les séjours d'hiver et d'été de vos enfants ;
- ▶ **consulter** vos factures, les **payer** en ligne, procéder à la **simulation du calcul** du quotient familial et des tarifs associés ;
- ▶ **accéder à des informations** sur les différentes campagnes d'inscription et/ou la facturation.

● Comment faire pour créer un compte ?

Vous devez au préalable transmettre une **adresse mail valide au Guichet famille** :

- ▶ soit par mail sur familles@mairie-bagneux.fr ;
- ▶ soit par téléphone au 01 42 31 60 30.

Une fois votre adresse mail enregistrée par le Guichet famille, sur la page d'accueil du site bageaux92.fr, cliquez sur l'icône Espace famille puis cliquez sur le bouton "connexion", en haut à droite. Une nouvelle fenêtre s'ouvre pour vous permettre de renseigner les identifiants.

Pour obtenir les identifiants, cliquez sur "renvoi des identifiants".

Un mail vous sera alors envoyé avec votre identifiant famille et un lien pour créer votre mot de passe.

Vous aurez alors accès à votre Espace famille !



SI VOUS AVEZ PERDU VOTRE IDENTIFIANT OU SI VOUS AVEZ OUBLIÉ VOTRE MOT DE PASSE

Sur la page d'accueil de l'Espace famille, cliquez sur le bouton "**connexion**", en haut à droite, puis "**renvoi des identifiants**". Renseignez votre e-mail et cliquez sur envoyer. **Un e-mail vous sera envoyé** avec votre identifiant et un lien pour **réinitialiser le mot de passe**.

SI VOTRE E-MAIL ENREGISTRÉ N'EST PLUS VALIDE

Vous avez la possibilité, si vous connaissez votre mot de passe, de vous connecter sur l'Espace famille "mon compte" pour modifier votre adresse e-mail. Sinon, contactez le Guichet famille.

DES AGENTS À VOTRE ÉCOUTE

Si vous rencontrez des difficultés à remplir vos demandes en ligne, les agents municipaux sont formés pour vous aider.

N'hésitez pas à les solliciter.





VOS DÉMARCHES DE CHEZ VOUS

Pas besoin de vous déplacer pour vos démarches et vos demandes d'inscriptions.
Connectez-vous à votre Espace famille sur bagneux92.fr.

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

Si besoin, vous pouvez appeler le **01 42 31 60 00** puis dites : "**inscriptions**", pour qu'un agent municipal vous accompagne dans la démarche. Si l'aide téléphonique ne permet pas de finaliser votre demande, vous serez invité à vous rendre en mairie, au plus près de votre lieu d'habitation.

LES ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR TOUS

- ▶ **Préinscription en ligne**
du 6 au 31 mai 2024
- **Comment s'inscrire sur votre Espace famille ?**
 - 1) Choisissez un membre de la famille.
 - 2) Faites 1 vœu ou 2 vœux dans chaque catégorie d'activité. Les activités de loisirs sont réparties en quatre catégories : sport, musique, danse et autres activités culturelles.
 - 3) Validez chaque vœu. Le premier vœu est traité en priorité.
 - 4) Répétez l'opération pour chaque membre de la famille.



Seuls les deux premiers vœux de chaque catégorie seront pris en compte.

- ▶ **Inscriptions définitives**
du 17 juin au 19 juillet 2024

À partir du 17 juin, vous recevrez par e-mail ou courrier une réponse à vos vœux. Si vos choix sont acceptés, **il vous faut confirmer l'inscription pour obtenir définitivement la place à une activité.**

Pour cela, vous devrez vous connecter à votre Espace famille et confirmer l'activité obtenue.

Pour les activités sportives, un certificat médical est obligatoire à la première séance de l'activité. Ce certificat médical doit autoriser les pratiques sportives choisies.

Pour toute activité demandée à la Maison de la musique et de la danse, vous serez "en attente" d'une réponse sur l'Espace famille. Si la place vous est attribuée, un email de confirmation vous sera envoyé **entre le 19 juin et le 19 juillet.**

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

- ▶ **Inscription pour la rentrée scolaire**
du 17 juin au 29 août 2024

Inscrivez vos enfants à l'année aux temps périscolaires. Retrouvez l'ensemble des informations à partir de la page 29.

LES ACCUEILS DE LOISIRS

- ▶ **Inscription pour la rentrée scolaire pour les mercredis** du 17 juin au 19 juillet 2024
- ▶ **pour les vacances scolaires (voir les dates d'inscriptions p. 34)**

Les inscriptions aux accueils de loisirs se font directement sur votre Espace famille ou par bulletin papier disponible au Guichet famille à l'Hôtel de ville, à la Mairie annexe ou à télécharger au format numérique sur le site bagneux92.fr.



Inscrivez-vous uniquement dans les structures.

Les activités en famille (p. 26 à 27) et celles proposées par les Centres sociaux et culturels Jacques-Prévert et de la Fontaine Gueffier (p. 35 à 39) se font directement sur place.

- ▶ après la reprise de vos activités de loisirs à l'automne ;
- ▶ chaque mois pour les activités périscolaires et accueils de loisirs. La facture est établie à partir des états d'inscription et de présence fournis par les directions d'écoles et les directions d'accueils de loisirs.

LES LISTES D'ATTENTE

Pour certaines activités de loisirs, **le nombre de demandes est supérieur au nombre de places disponibles**. Vous serez alors placé sur liste d'attente. Les places seront attribuées par une **commission municipale** chargée d'arbitrer sur la base de critères tels que l'accès aux activités pour le plus grand nombre d'enfants ou encore le nombre d'activités pratiquées par votre enfant ou l'antériorité de la demande.



Pour les accueils de loisirs

Voir détails à partir de la page 29

LE PAIEMENT

VOTRE CONFIRMATION DÉFINITIVE VAUT FACTURATION.

Une fois que vous aurez confirmé vos choix d'inscription en ligne pour les activités de loisirs, les activités périscolaires et les accueils de loisirs, le Trésor public vous adressera la facture :

COMMENT PAYER VOTRE FACTURE ?

- ▶ Par **télépaiement sécurisé** (service PAYFIP) sur le site de la Ville bagneux92.fr
- ▶ En **espèces** ou par **carte bancaire** dans les bureaux de tabac partenaires, liste disponible sur <https://www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite>
- ▶ Par **chèque bancaire** à l'ordre du Trésor public et adressé au Service de gestion comptable de Montrouge, 18 rue Victor-Hugo, 92121 Montrouge Cedex, accompagné de la partie à découper de votre facture.

DÉDUCTIONS DES AIDES

Si vous bénéficiez des dispositifs PASS+ Hauts-de-Seine, chèques vacances, coupons Sports ANCV ou coup de pouce loisirs CAF, rendez-vous, **à partir du 16 septembre**, dans les structures pour faire enregistrer ces aides qui seront déduites de votre facture.

Date limite de dépôt des aides : le 18 octobre 2024

	ENREGISTREMENT AU GUICHET FAMILLE						ENREGISTREMENT DANS LA STRUCTURE		
	Activités périscolaires	Accueil de loisirs	Séjours	École municipale du sport (EMS)	Studio la Chaufferie	Espace Marc-Lanvin	Centre sociaux et culturels	Maison de la musique et de la danse	Maison des arts
PASS+ 92				✓	✓	✓	✓	✓	✓
CHÈQUE VACANCES		✓*	✓*				✓	✓	✓
ANCV SPORT				✓					
CHÈQUE CESU*	✓*	✓*							
BON CAF			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

* À déposer au Trésor public pour les chèques vacances et les chèques C.E.S.U non dématérialisés pour la petite enfance et les activités périscolaires, hormis pour la restauration. En cas de paiement par C.E.S.U, joindre une copie de la facture.





QUOTIENT FAMILIAL 2024

▶ **Vous avez déjà donné votre accord CAF**

Aucune démarche à faire !

▶ **Sans votre accord CAF**

Il doit être mis à jour

VOUS ÊTES ALLOCATAIRE DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET VOUS VOULEZ DONNER VOTRE ACCORD

Il vous suffit de donner l'autorisation d'utiliser vos données mises à disposition par la CAF, dans le seul et unique objectif de définir le tarif de vos prestations choisies. Suite à votre autorisation, votre quotient familial est automatiquement mis à jour chaque 1^{er} janvier.

VOUS N'ÊTES PAS ALLOCATAIRE DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES OU VOUS N'AVEZ PAS DONNÉ VOTRE AUTORISATION D'ACCÈS À VOS DONNÉES CAF

- Cas n°1 : je ne bénéficie pas d'un quotient familial de la CAF. Je donne mon avis d'imposition 2023 (sur les revenus 2022).
- Cas n°2 : j'ai refusé l'accès à mes données CAF. Je donne mon attestation de quotient familial de la CAF 2024.

Dans les deux cas, vous êtes dans l'obligation de faire calculer votre quotient familial chaque année.



En l'absence de présentation des éléments de calcul de votre foyer, un tarif spécifique sera appliqué correspondant au tarif maximum de l'activité concernée, sans possibilité de régularisation ultérieure, aucune rétroactivité n'étant opérée.

CHANGEMENT DE SITUATION DANS L'ANNÉE

- Si votre situation familiale ou professionnelle entraîne en cours d'année une modification de vos ressources (perte d'emploi, maladie grave, décès, séparation, naissance d'un enfant), vous devez transmettre au Guichet famille ou à la Mairie annexe une attestation de quotient familial de la CAF mis à jour.
- Si vous n'avez pas de dossier auprès de la Caisse d'allocations familiales, vous devez faire recalculer votre quotient familial auprès du Guichet famille ou de la Mairie annexe pour une prise en compte de votre situation.





TARIFS ACTIVITÉS MUNICIPALES

La Ville a adopté en 2023 une refonte de la tarification des activités soumises au quotient familial.



- Vous pouvez facilement calculer vos tarifs grâce au simulateur disponible sur votre Espace famille.

Avec cette nouvelle tarification, les prix des activités sont plus accessibles, calculés facilement et plus équitables.

- Faites-vous une idée de votre tarif !

Les grilles tarifaires vous permettent d'avoir un aperçu du prix minimum et maximum pour chaque activité proposée. Pour connaître votre tarif personnalisé, vous devez réaliser le calcul suivant :

Mon quotient

X Taux d'effort de l'activité

= Mon tarif

Les tableaux ci-après vous présentent les tarifs minimums et maximums ainsi que le taux d'effort de chaque activité.

Pour exemple, vous trouverez dans les deux dernières colonnes les tarifs appliqués pour un foyer avec un quotient de 510 euros et un quotient de 1 550 euros. Pour rappel, le tarif payé ne correspond pas au coût réel de l'activité.

RESTAURATION

En euros

	TARIF MINI	TARIF MAXI	TAUX D'EFFORT	EXEMPLE N° 1 J'ai un quotient de 510	EXEMPLE N° 2 J'ai un quotient de 1550
Repas par jour	1,15	6,50	0,0024	1,22	3,72

1) Le tarif pour un repas exceptionnel est doublé.

2) Le tarif pour l'enfant bénéficiant d'un plan d'accueil individualisé (PAI) est égal à 50 %.

ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE*

En euros

ACTIVITÉS (TARIF JOURNALIER)	TARIF MINI	TARIF MAXI	TAUX D'EFFORT	EXEMPLE N° 1 J'ai un quotient de 510	EXEMPLE N° 2 J'ai un quotient de 1550
ACCUEIL JOURNÉE	3,00	14,50	0,005	3,00	7,75
ACCUEIL DEMI-JOURNÉE	2,25	11,00	0,00375	2,25	5,81
ACCUEIL DEMI-JOURNÉE SANS REPAS	1,00	3,60	0,0014	1,00	2,17
NUITÉE ÉDUCATION EXTÉRIEUR à ajouter au tarif accueil journée	4,00	25,00	0,009	4,59	13,95
NUITÉE ÉDUCATION BAGNEUX à ajouter au tarif accueil journée	2,00	12,00	0,005	2,55	7,75

* Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), centres sociaux et culturels, club de loisirs Marc-Lanvin, mercredis et vacances scolaires.

1) Le tarif pour un accueil extrascolaire exceptionnel est doublé.

2) Pour les accueils journée et demi-journée, le tarif pour l'enfant bénéficiant d'un plan d'accueil individualisé (PAI) est égal à 75 %.





ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

En euros

ACTIVITÉS (TARIF JOURNALIER)	TARIF MINI	TARIF MAXI	TAUX D'EFFORT	EXEMPLE N° 1 J'ai un quotient de 510	EXEMPLE N° 2 J'ai un quotient de 1550
ACCUEIL MATIN	0,85	3,30	0,0013	0,85	2,02
ACCUEIL SOIR MATERNELLE	1,00	4,00	0,0014	1,00	2,17
ÉTUDES DIRIGÉES	1,15	5,00	0,0018	1,15	2,79
ÉTUDES +	0,25	1,30	0,0006	0,31	0,93

Le tarif pour un accueil périscolaire exceptionnel est doublé.

LES SÉJOURS

En euros

ACTIVITÉS (TARIF JOURNALIER)	TARIF MINI	TARIF MAXI	TAUX D'EFFORT	EXEMPLE N° 1 J'ai un quotient de 510	EXEMPLE N° 2 J'ai un quotient de 1550
SÉJOURS ÉTÉ & SÉJOURS JEUNESSE	11,00	55,00	0,021	11,00	32,55
SÉJOURS HIVER & ÉTRANGER	15,00	90,00	0,035	17,85	54,25
CLASSES DE DÉCOUVERTE	5,00	35,00	0,0135	7,00	20,93

Un délai de prévenance de 15 jours s'applique au-delà duquel le séjour sera facturé sauf si l'annulation survient des suites d'un cas de force majeure.

ACTIVITÉS DE LOISIRS

En euros

ACTIVITÉS	TARIF MINI	TARIF MAXI	TAUX D'EFFORT	EXEMPLE N° 1 J'ai un quotient de 510	EXEMPLE N° 2 J'ai un quotient de 1550	
ATELIERS ARTS PLASTIQUES, MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE	Cours enfants	50,00	225,00	0,072	50,00	111,60
	Cours adultes	70,00	350,00	0,13	70,00	201,50
ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)	50,00	225,00	0,072	50,00	111,60	
STAGE ARTS PLASTIQUES, MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE	Tarif à l'heure	2,00	12,00	0,005	2,55	7,75
	Tarif à la semaine	11,00	55,00	0,021	11,00	32,55

ACTIVITÉS DE LOISIRS SENIORS

En euros

ACTIVITÉS	TARIF MINI	TARIF MAXI	TAUX D'EFFORT	EXEMPLE N° 1 J'ai un quotient de 510	EXEMPLE N° 2 J'ai un quotient de 1550	
ACTIVITÉS SENIOR AUX CENTRES SOCIAUX ET CULTURELS	70,00	150,00	0,07	70,00	108,50	
GYM SENIOR	1 cours par semaine	70,00	150,00	0,07	70,00	108,50
	2 cours par semaine	100,00	200,00	0,08	100,00	124,00
AQUAGYM	1 cours par semaine	100,00	200,00	0,08	100,00	124,00

i Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année.
Pour les activités de la Maison de la musique et de la danse, les renseignements sur les tarifs seront à prendre directement auprès de la structure.





LES STRUCTURES DE LA VILLE

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE LA FONTAINE GUEFFIER

1 place de la Fontaine Gueffier
01 47 40 26 00

csc-gueffier@mairie-bagneux.fr

- ▶ Hors vacances scolaires
lundi de 14h à 21h
mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h et de 14h à 21h
samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h30.
- ▶ Vacances scolaires et septembre
lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 17h30
Ouvert le 1^{er} samedi des petites vacances scolaires
de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

Reprise des activités lundi 16 septembre 2024

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL JACQUES-PRÉVERT

12 place Claude-Debussy
01 46 56 12 12

accueil.prevert@mairie-bagneux.fr

- ▶ Hors vacances scolaires
lundi de 14h à 21h
mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h et de 14h à 21h
samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h30.
- ▶ Vacances scolaires et septembre
lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 17h30
Ouvert le 1^{er} samedi des petites vacances scolaires
de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

Reprise des activités lundi 16 septembre 2024

LA PAUSE QUARTIER

Abbé-Grégoire-Mirabeau

23 allée Mirabeau - 01 47 70 26 00

csc-gueffier@mairie-bagneux.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)

Direction des Sports
57 avenue Henri-Ravera
01 42 31 60 60

lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
mardi de 13h30 à 17h

Reprise des activités lundi 16 septembre 2024

MAISON DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE (MMD)

Vallée Sud - Grand Paris

4 rue Étienne-Dolet
01 86 63 14 44

conservatoire.bagneux@valleesud.fr
facebook.com/MMD.Bagneux

- ▶ Horaires d'ouverture du secrétariat
lundi de 15h30 à 18h
mardi et jeudi de 14h à 18h
mercredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 18h
vendredi de 14h à 17h
- ▶ Horaires d'été
Fermé en août
Paiement voir auprès de la structure.

Reprise des activités lundi 16 septembre 2024

ESPACE MARC-LANVIN

22 rue Blaise-Pascal
01 45 36 13 30

espace.marc-lanvin@mairie-bagneux.fr

- lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 19h30
 - ▶ Horaires de vacances scolaires et d'été
Tous les jours de 9h30 à 12h et 14h à 18h
- Reprise des activités mi-septembre*





LA M7 THIERRY-EHRHARD

(pour les 18/25 ans)
30 rue Jean-Longuet
01 42 31 68 48

jeunesse@mairie-bagneux.fr

lundi (accueil téléphonique uniquement)
mardi de 10h à 12h (sur rendez-vous)
mercredi, jeudi et vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 18h
samedi de 14h à 18h

MAISON DES ARTS

15 avenue Albert-Petit
01 46 56 64 36

maisondesarts@mairie-bagneux.fr

- ▶ Horaires d'ouverture administrative
mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
 - ▶ Horaires d'ouverture des expositions
mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h
mercredi de 14h à 19h
- Les premier et dernier samedis de chaque
mois (pendant les expositions) de 10h à 18h
Reprise des activités lundi 14 octobre 2024
**Le tarif comprend le cours et le matériel mis à
disposition.**

THÉÂTRE VICTOR-HUGO

Vallée Sud - Grand Paris

14 avenue Victor-Hugo
01 71 10 73 21

secretariat.tvh@gmail.com

Billetterie - 01 86 63 14 70 / 07 85 90 38 65

reservationtvh@valleesud.fr

mercredi, jeudi et vendredi
de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h
samedi de 14h30 à 19h

MÉDIATHÈQUE LOUIS-ARAGON

Vallée Sud - Grand Paris

2 avenue Gabriel-Péri
01 86 63 14 69

mediatheques.valleesud.fr

mardi de 14h à 19h
mercredi, vendredi, samedi de 10h à 19h
dimanche de 14h à 18h
(du dernier week-end de septembre à fin juin,
hors vacances scolaires et week-end fériés)

- ▶ En été les horaires sont modifiés

PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE (PPCM)

Centre culturel de rencontre

1 impasse de la renardière
01 46 64 93 62

info@ppcm.fr

du lundi au vendredi
de 10h à 13h et de 14h à 18h

STUDIO LA CHAUFFERIE

2 rue Léo-Ferré

01 45 46 09 00

lachaufferie@mairie-bagneux.fr

- ▶ Horaires d'ouverture administrative
lundi de 14h à 21h
mardi mercredi, jeudi et vendredi
de 14h à 23h
 - ▶ Horaires d'ouverture répétitions :
mardi, jeudi et vendredi de 17h à 23h
mercredi de 14h à 23h
samedi de 14h à 21h
- Fermeture en août**
Reprise des activités lundi 16 septembre 2024



HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX



GUICHET FAMILLE HÔTEL DE VILLE

57 avenue Henri-Ravera
01 42 31 60 30

familles@mairie-bagneux.fr
lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
mardi de 13h30 à 17h

MAIRIE ANNEXE

8 résidence du Port Galand
01 45 47 62 00

mairie-annexe@mairie-bagneux.fr
lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
mardi de 13h30 à 17h

DIRECTION DES ACTIONS CULTURELLES

4 rue Étienne-Dolet
01 41 17 48 12

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(mardi et jeudi fermeture à 17h30)



ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR TOUS

SPORT p. 16

DANSE p. 18

MUSIQUE p. 20

CULTURE p. 22

ASSOCIATIONS p. 24

EN FAMILLE p. 26

SENIORS p. 28



SPORT

Dans une démarche éducative et ludique, l'École municipale des sports (EMS) offre aux enfants âgés de 5 à 17 ans, la possibilité de pratiquer de multiples activités physiques et sportives favorisant l'éveil et l'épanouissement.

FORMULE COMBINÉE 1 semestre natation + 1 semestre sports collectifs (basket, baseball, hockey...) et individuels (jeux d'opposition, badminton, soft archery...)		
Accompagné depuis l'école Marcel-Cachin	6-7 ans / 8-10 ans	lundi 16h30 - 18h
Accompagné depuis l'école Paul-Éluard	6-7 ans / 8-10 ans	lundi 16h30 - 18h
Accompagné depuis l'école Henri-Wallon	6-7 ans / 8-10 ans	lundi 16h30 - 18h
Accompagné depuis l'école Joliot-Curie	6-7 ans / 8-10 ans	lundi 16h30 - 18h
Accompagné depuis l'école Niki-de-Saint-Phalle	6-7 ans / 8-10 ans	lundi 16h30 - 18h
Sans accompagnement	6-7 ans / 8-10 ans	lundi 18h - 19h*
Accompagné depuis l'école Albert-Petit + Rosenberg	6-7 ans / 8-10 ans	mardi 16h30 - 18h
Sans accompagnement	6-7 ans / 8-10 ans	mardi 17h - 18h
Sans accompagnement	6-7 ans / 8-10 ans	mercredi 9h30 - 10h30
Sans accompagnement	6-7 ans / 8-10 ans	mercredi 10h30 - 11h30
Accompagné depuis l'école Paul-Vaillant-Couturier	6-7 ans / 8-10 ans	jeudi 16h30 - 18h
Accompagné depuis l'école Maurice-Thorez	6-7 ans / 8-10 ans	jeudi 16h30 - 18h
Sans accompagnement	6-7 ans / 8-10 ans	jeudi 17h - 18h
TENNIS Apprendre à contrôler la balle, servir, échanger en coup droit et revers.		
Complexe tennis des Mathurins bulle (n°10)	6-7 ans débutants	mercredi 10h - 11h
Complexe tennis des Mathurins bulle (n°10)	6-7 ans confirmés	mercredi 11h - 12h
Complexe tennis des Mathurins bulle (n°10)	8-10 ans	mercredi 13h30 - 15h
Complexe tennis des Mathurins bulle (n°10)	11-14 ans	mercredi 15h - 16h30
Complexe tennis des Mathurins bulle (n°10)	15-17 ans	mercredi 16h30 - 18h
FOOTBALL Apprendre à contrôler le ballon, passer, tirer, développer les notions d'équipe, de respect de l'autre, de fair-play.		
Parc des sports	7-10 ans	mercredi 10h - 12h
Stade René-Rousseau	7-10 ans	mercredi 13h45 - 15h45



ATHLÉTISME

Apprendre à courir seul ou à plusieurs, à sauter en hauteur ou en longueur et participer à des jeux de lancer.

Parc des sports	6-8 ans	mercredi 10h - 11h
Parc des sports	9-11 ans	mercredi 11h - 12h

MULTISPORTS 1

L'école de formation multisports permet à l'enfant de se sensibiliser à différentes pratiques sportives et d'acquérir les bases élémentaires : motricité, équilibre, habileté, respect des règles...

Accompagné depuis l'école Albert-Petit	6-7 ans	mardi 16h30 - 18h	Gymnase Romain-Rolland
Accompagné depuis l'école Marcel-Cachin	6-7 ans	mardi 16h30 - 18h	Gymnase Romain-Rolland
Sans accompagnement	6-7 ans	mardi 17h - 18h	Gymnase Romain-Rolland
Accompagné depuis l'école P.V.Couturier	6-7 ans	mardi 16h30 - 18h	Halle des sports J. Jambu
Accompagné depuis l'école Paul-Éluard	6-7 ans	mardi 16h30 - 18h	Halle des sports J. Jambu
Sans accompagnement	6-7 ans	mardi 17h - 18h	Halle des sports J. Jambu
Accompagné depuis l'école Joliot-Curie	6-7 ans	vendredi 16h30 - 18h	Gymnase Henri-Wallon
Accompagné depuis l'école Henri-Wallon	6-7 ans	vendredi 16h30 - 18h	Gymnase Henri-Wallon
Accompagné depuis Niki-de-Saint-Phalle	6-7 ans	vendredi 16h30 - 18h	Gymnase Henri-Wallon
Sans accompagnement	6-7 ans	vendredi 17h - 18h	Gymnase Henri-Wallon

MULTISPORTS 2

L'école d'initiation multisports permet à l'enfant de s'épanouir à travers la diversité des activités proposées. Les cycles multisports favorisent la progression de l'enfant tout en tenant compte du niveau de chacun et l'amèneront plus tard à s'orienter vers les disciplines de son choix.

Sans accompagnement	8-10 ans	mardi 17h - 18h	Gymnase Henri-Wallon
Sans accompagnement	8-10 ans	vendredi 17h - 18h	Gymnase Romain-Rolland
Sans accompagnement	8-10 ans	vendredi 17h - 18h	Halle des sports J. Jambu

GYMNASTIQUE

Découvrir et apprendre des techniques de rotations, appuis, suspensions sur tous les agrès : barres, poutre, praticables, trampoline...

5-6 ans	mercredi 9h - 10h	Gymnase Jean-Guimier
7-8 ans	mercredi 10h - 11h15	Gymnase Jean-Guimier
8-10 ans	mercredi 11h15 - 12h30	Gymnase Jean-Guimier
11-14 ans	mercredi 13h30 - 15h	Gymnase Jean-Guimier

TAEKWONDO

Apprendre à travailler aussi bien le corps que l'esprit, alliant l'entretien et la force physique, concentration et souplesse.

10-17 ans	mercredi 16h - 17h30	Halle des sports Janine-Jambu (dojo)
-----------	----------------------	--------------------------------------

YOGA

16 ans et +	lundi 19h - 20h30	CSC de la Fontaine Gueffier
16 ans et +	mardi 14h - 15h30	CSC Jacques-Prévert





DANSE

La danse, sous ses différentes formes, est une des activités les plus demandées.

À partir de 3 ans, du classique au hip-hop en passant par le modern'jazz et la danse contemporaine, vous devriez trouver chausson à votre pied, à la Maison de la musique et de la danse (MMD), dans les Centres sociaux et culturels (CSC) ou à l'espace Marc-Lanvin !

ÉVEIL ET INITIATION

Atelier parents/enfants musique et danse	3-4 ans	samedi 9h30	MMD
Éveil musique et danse	5 ans et +	mercredi 11h / samedi 10h30	MMD
Initiation 1	6 ans	mercredi 14h30 / samedi 11h30	MMD
Initiation 2	7 ans	mercredi 13h30 / vendredi 17h	MMD

DANSE CONTEMPORAINE

Parcours mixte contemporain/classique	8-9 ans	mardi 17h / samedi 14h30	CSC de la Fontaine Gueffier et MMD
Débutant	10-14 ans	Inscriptions à la MMD	CSC de la Fontaine Gueffier et MMD
Non débutant	10 ans et +	Inscriptions à la MMD	CSC de la Fontaine Gueffier et MMD

DANSE CLASSIQUE (2 cours par semaine)

Parcours mixte contemporain/classique	8-9 ans	mardi 17h / samedi 14h30	CSC de la Fontaine Gueffier et MMD
Non débutant	10 ans et +	Inscriptions à la MMD	CSC de la Fontaine Gueffier et MMD

ATELIER DANSE ADULTES

Barre au sol /Modern'Jazz (Plus de 2 ans de pratique)	18 ans et +	Inscriptions à la MMD	MMD
---	-------------	-----------------------	-----

AFRO HOUSE

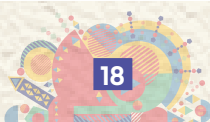
Initiation	7-16 ans	mercredi 18h - 19h	CSC Jacques-Prévert
------------	----------	--------------------	---------------------

CAPOEIRA

Tous niveaux	5-17 ans	lundi 17h - 18h30	CSC Jacques-Prévert
Tous niveaux	5-17 ans	jeudi 18h30 - 20h	CSC Jacques-Prévert

ZUMBA

Tous niveaux	16 ans et +	samedi 10h - 11h ou 11h - 12h	CSC de la Fontaine Gueffier
--------------	-------------	-------------------------------	-----------------------------





JAZZ CLASSIQUE

Non débutant	16 ans et +	mercredi 19h - 21h	CSC de la Fontaine Gueffier
--------------	-------------	--------------------	-----------------------------

HIP-HOP

 L'offre des ateliers hip-hop est complétée par les activités Mille Horizons-Conek'team et du PPCM.

Débutant	9-14 ans	vendredi 17h - 18h30	CSC Jacques-Prévert
Tous niveaux	10-14 ans	mercredi 18h - 19h30	espace Marc-Lanvin

HIP-HOP

 Tarification spécifique. Rapprochez-vous de Mille Horizons-Conek'team et du PPCM pour inscription.

Éveil	3-4 ans	samedi 9h - 9h45	espace Marc-Lanvin
Initiation	5-6 ans	samedi 10h - 10h45	espace Marc-Lanvin
Initiation	5-6 ans	mercredi 15h - 16h, samedi 10h30 - 11h30, 11h30 - 12h30	PPCM
Tous niveaux	6-9 ans	mardi 18h - 19h	espace Marc-Lanvin
Initiation	7-10 ans	samedi 11h - 12h	espace Marc-Lanvin
Débutant	7 ans et +	mercredi 16h - 17h, samedi 13h30 - 14h30	PPCM
Avancé	7 ans et +	mercredi 17h - 18h, samedi 14h30 - 15h30	PPCM
Tous niveaux	14 ans et +	mardi 19h - 20h30	espace Marc-Lanvin
Débutant/intermédiaire	16 ans et +	mercredi 19h30 - 21h	espace Marc-Lanvin
Avancé 3-4 ans de pratique min	16 ans et +	jeudi 20h-21h30	espace Marc-Lanvin
Tous niveaux (training libre)	Tout âge *	lundi 20h - 22h30	espace Marc-Lanvin
Accompagnement ou freestyle	Tout âge *	mercredi 21h - 22h30	espace Marc-Lanvin

WAACKING

 Tarification spécifique. Rapprochez-vous de Mille Horizons-Conek'team pour inscription.

Tous niveaux	18 ans et +	vendredi 20h - 21h30	espace Marc-Lanvin
--------------	-------------	----------------------	--------------------

HOUSE

 Tarification spécifique. Rapprochez-vous de Mille Horizons-Conek'team pour inscription.

Tous niveaux	18 ans et +	mardi 20h30 - 22h	espace Marc-Lanvin
--------------	-------------	-------------------	--------------------

ÉLECTRO

 Tarification spécifique. Rapprochez-vous de Mille Horizons-Conek'team pour inscription.

Tous niveaux (training libre)	18 ans et +	vendredi 20h - 21h30	espace Marc-Lanvin
-------------------------------	-------------	----------------------	--------------------

MASTERCLASS PONCTUELS

 (hip-hop, électro, house, waacking, afro)

Tarification spécifique. Rapprochez-vous de Mille Horizons-Conek'team pour inscription.

Les dates seront communiquées à travers les réseaux sociaux de la Ville et des associations	espace Marc-Lanvin
---	--------------------

* Mineurs : autorisation parentale obligatoire.





MUSIQUE

La Maison de la musique et de la danse (MMD) s'adresse aux enfants à partir de 3 ans. L'apprentissage d'un instrument implique la participation à d'autres cours : formation musicale et pratique collective. D'autres structures municipales, le studio la Chaufferie et les Centres sociaux et culturels, proposent également des initiations ou des perfectionnements dans diverses disciplines musicales.

INSTRUMENTS (cours individuels ou collectifs)			
Flûte traversière	7 ans et +	mercredi, samedi	MMD
Hautbois	7 ans et +	mercredi	MMD
Clarinette	7 ans et +	à déterminer	MMD
Saxophone	8 ans et +	mardi	MMD
Basson	7 ans et +	jeudi	MMD
Trompette	7 ans et +	lundi, mardi	MMD
Trombone	7 ans et +	mardi, vendredi	MMD
Tuba	7 ans et +	lundi, mardi	MMD
Guitare classique	7-10 ans	mercredi, vendredi, samedi	MMD
Piano	7-10 ans	lundi, mardi, mercredi, jeudi ou vendredi	MMD
Accordéon	7 ans et +	mercredi	MMD
Percussions	7 ans et +	mardi, mercredi	MMD
Violon	7-10 ans	mardi, mercredi, jeudi	MMD
Alto	7 ans et +	mardi, jeudi	MMD
Violoncelle	7 ans et +	mardi, mercredi	MMD
Contrebasse	7 ans et +	mardi, mercredi	MMD
Création électro acoustique MAO (musique assistée par ordinateur)	12 ans et +	vendredi	MMD
Batterie	10 ans et +	lundi	MMD
Basse électrique	8 ans et +	lundi	MMD
Contrebasse jazz	8 ans et +	lundi	MMD
Guitare électrique	8 ans et +	lundi, mercredi	MMD
Saxophone jazz	8 ans et +	mardi	MMD
Piano jazz	12 ans et +	lundi	MMD

Les jours des cours dispensés par la MMD sont susceptibles d'être modifiés à la rentrée.





ÉVEIL ET INITIATION

Atelier parents/enfants musique et danse	3-4 ans	samedi 9h30	MMD
Éveil musique et danse	5 ans	mercredi 11h, samedi 10h30	MMD
Initiation musicale "Premiers pas"	6 ans	mardi, mercredi, jeudi, samedi à définir lors de l'inscription	MMD

CHANT

Parcours Jeunes Chanteurs (cours à définir)	7 ans et +	lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	MMD
Chant jazz	16 ans et +	mercredi	MMD
Chant classique	16 ans et +	lundi, mardi, mercredi, vendredi	MMD
Chant cours individuel (30 mn)	10 ans et +	lundi 17h - 22h	La Chaufferie

MUSIQUES ACTUELLES

Piano (30 mn)	10 ans et +	lundi 17h - 21h et jeudi 17h - 19h	La Chaufferie
Piano (30 mn)	16 ans et +	mardi 13h30 - 19h30	CSC de la Fontaine Gueffier
Guitare (30 mn)	10 ans et +	lundi 17h - 22h et mercredi 14h - 20h	La Chaufferie
Guitare musiques actuelles	10 ans et +	mercredi	MMD et CSC de la Fontaine Gueffier
Guitare musiques actuelles	10 ans et +	lundi, mardi	MMD et CSC Jacques-Prévert
Basse électrique (30 mn)	10 ans et +	lundi 18h - 21h30	La Chaufferie
Batterie (30 mn)	10 ans et +	vendredi 16h - 23h	La Chaufferie





CULTURE

La Ville de Bagnex et ses partenaires vous proposent également des activités culturelles nombreuses et variées : théâtre, cirque, arts plastiques et couture.

THÉÂTRE

6-8 ans	mercredi 14h - 15h30	CSC de la Fontaine Gueffier
9-12 ans	mercredi 16h - 17h30	CSC de la Fontaine Gueffier
9-12 ans	jeudi 17h - 18h30	CSC Jacques-Prévert
15 ans et + (impro)	lundi, mercredi 19h - 20h30	CSC de la Fontaine Gueffier
50 ans et +	mercredi 9h30- 11h30	CSC de la Fontaine Gueffier

ARTS PLASTIQUES (dessin, peinture et volume)

6-10 ans - initiation	jeudi 17h - 18h30	CSC Jacques-Prévert
17 ans et + initiation	jeudi 19h - 21h	CSC Jacques-Prévert
6-10 ans - du CP au CM2 - initiation	vendredi 17h - 18h30	CSC de la Fontaine Gueffier
16 ans et + initiation	vendredi 19h - 21h	CSC de la Fontaine Gueffier
6-8 ans (CP au CE1)	lundi 16h45 - 18h15	Maison des arts
6-8 ans (CP au CE1)	mercredi 14h - 15h30	Maison des arts
9-11 ans (CE2 au CM2)	lundi 16h45 - 18h15	Maison des arts
9-11 ans (CE2 au CM2)	mardi 16h45 - 18h15	Maison des arts
9-11 ans (CE2 au CM2)	mercredi 15h30 - 17h	Maison des arts
9-11 ans (CE2 au CM2)	mercredi 17h - 18h30	Maison des arts
11-16 ans (Collège, Lycée)	lundi 18h15 - 19h45	Maison des arts
11-16 ans (Collège, Lycée)	mardi 18h15 - 19h45	Maison des arts
11-16 ans (Collège, Lycée)	mercredi 17h30 - 19h	Maison des arts
Ados et adultes	lundi 18h15 - 22h15	Maison des arts





SCULPTURE TERRE

Ados et adultes

mardi 18h - 22h

Maison des arts

COUTURE

18 ans et +

lundi 18h - 21h

CSC Jacques-Prévert

16 ans et + (nouveaux élèves)

jeudi 19h - 21h

CSC de la Fontaine Gueffier

16 ans et + (anciens élèves)

mercredi 19h - 21h

CSC de la Fontaine Gueffier

ANGLAIS

CE1 - CE2 - CM1

jeudi 17h30 - 18h30

CSC de la Fontaine Gueffier

CM2 - 6^e - 5^e

mardi 18h - 19h

CSC de la Fontaine Gueffier

CIRQUE Tarification spécifique. Rapprochez-vous du PPCM pour inscription.

Éveil
(petite section et
moyenne section)

3-4 ans

mardi 17h
mercredi 9h30 - 10h30 - 11h30
samedi 9h30 - 10h30

PPCM

Circomotricité
(grande section et CP)

5-6 ans

lundi, jeudi, vendredi 17h
mercredi 13h45
samedi 11h45 - 14h

PPCM

Découverte

7-10 ans

lundi, mardi, jeudi, vendredi 17h
mercredi 15h, jeudi 17h, vendredi 17h,
samedi 15h15

PPCM

Expérience

11-14 ans

mercredi 16h45, samedi 17h

PPCM





ASSOCIATIONS

L'offre associative bagnéolaise est riche et propose de nombreuses activités sportives et de loisirs, à pratiquer seul.e ou en famille. Voici la liste des associations proposant des cours et ateliers à l'année. Pour en savoir plus, retrouvez les coordonnées de toutes les associations sur bagneux92.fr, rubrique "Répertoire des associations" ou suivez ce QR-Code.



ACTIVITÉS CULTURELLES	
Association	Activités
À mots croisés	Ateliers d'écriture
Art Mature	Sculpture
Art'Pège	Découverte des instruments de musique
Bailar n'Bagneux	Salsa cubaine
La Cascade	Musiques et danses folkloriques
Compagnie Galante	Éloquence, spectacle vivant
Compagnie Mimésis	Théâtre en famille
Compagnie Rouletabosse	Théâtre
Compagnie SourouS	Théâtre
Interdance	Danse sportive en couple
Mille Horizons-Conek'team	Hip-hop et danses urbaines
Paris-Breizh	Danses bretonnes
Percugaga Bagneux	Instruments de percussion
Photo-Club de Bagneux	Photographie
Le Plus petit cirque du monde (PPCM)	Cirque, ateliers en famille
Le rendez-vous des photographes	Rencontres artistiques
Vocal'Ease	Chant choral
Zumba & Cie	Danse zumba

SERVICE VIE ASSOCIATIVE DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET VIE DES QUARTIERS

57 avenue Henri-Ravera
(bâtiment Garlande)

01 42 31 68 33

citoyennete@mairie-bagneux.fr

► Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, mardi fermé toute la journée, jeudi fermé (sauf accueil téléphonique).

Envie d'en savoir plus sur les associations de Bagneux ? Un projet de création d'association ? La direction de la Citoyenneté et vie des quartiers peut vous renseigner !





ACTIVITÉS SPORTIVES	
Association	Activités
Amicale Bouliste de la Cité des Oiseaux	Pétanque
ASCAM Ligue 92	Nin-Jutsu
Bagneux Futsal	Futsal
Cercle d'échecs de Bagneux	Échecs
Club olympique multisports de Bagneux (COMB)	Athlétisme, badminton, basket, boxe anglaise, boxe française, capoeira, football, gymnastique, handball, judo, lutte/grappling, nanbudo, natation, plongée, rollers, rugby, taekwondo, tennis, tir à l'arc, yoga, sport en famille.
École de football Jean-Mendez	Football
Futsal Bagneux Academy	Futsal
Office balnéolais du sport (OBS)	Visite médicale sportive, lutte contre le surpoids, développement des valeurs citoyennes.
Retraite sportive Bagneux 92 (RSB92)	Multi-activités sportives et culturelles adaptées aux plus de 50 ans

ACTIVITÉS DE LOISIRS ET CITOYENNES	
Association	Activités
Arbre de Parole	Naturopathie, cuisiner autrement, créativité
Bagneux Environnement	Découverte de la nature
Café solidaire des aidants	Sophrologie, couture
Club de la Joie de vivre	Après-midis dansants
Club de la Lisette	Tarot, belote, scrabble...
En cohésion pour une vie plus simple	Activités inter-générationnelles
Harmonie Esprit Corps	Qi-Gong, Taichi Chwan
Hocus Pocus	Magie
L'Hébergerie	Répar' Vélo
La Soie	Peinture sur soie
Les Simones	Yoga, parentalité, shiatsu parents-enfants...
Ludomobile – L'art du jeu	Jeux de société parents-enfants
Mama Lova	Ateliers liés à la parentalité
Mass'Agés	Massages parents-bébés et parents-enfants
Nos jeunes aînés	Transmission de savoir-faire et échanges
Racont'âges	Contage d'histoire aux enfants et adultes
Soli'ciproque	Couture, flocage, répar'vélo...
Tous au web	Ateliers informatiques





EN FAMILLE

MAISON DES ARTS

Tout au long de l'année découvrez une programmation d'activités en lien avec les expositions proposées à la Maison des arts.

● Ateliers en famille

La Maison des arts vous propose des ateliers créatifs familiaux qui vous initient en quelques heures et de manière ludique à la pratique de l'artiste exposé. En prime, repartez avec votre création !

● Expositions d'art contemporain

Découvrez trois expositions par an ainsi qu'une exposition pédagogique présentant les créations des participants aux ateliers.

● Visites guidées

Au fil des expositions, la Maison des arts vous propose des visites contées ou guidées pour découvrir seul ou en famille le travail des artistes. Des supports de visites destinés aux enfants sont également disponibles pour les visites individuelles.

● Balades street-art


(sous réserve du nombre d'inscrits)
Découvrez les œuvres présentes dans l'espace public de la Ville ! Des fresques murales aux sculptures en métal, prenez le temps de connaître le patrimoine de votre ville. Uniquement sur rendez-vous, à partir de 5 personnes.

● Si t'es môme

Pendant l'été, préparez en famille le grand carnaval des enfants "Si t'es môme" qui a lieu le dernier weekend de septembre pendant la Fête des vendanges. Créez en famille les costumes et les décors du carnaval.

● Stages "préparation au concours" (5 jours)

(sous réserve du nombre d'inscrits)
Préparation aux concours d'entrée dans une école d'art ou prépa : constitution des dossiers, préparation aux entretiens oraux.

 01 46 56 64 36
maisondesarts@mairie-bagneux.fr


LE PETIT NUAGE

● Lieu d'accueil enfants parents (LAEP)

- ▶ Lundi, mardi, mercredi :
14h30 - 17h15
- ▶ Vendredi : 9h30 - 12h
- ▶ Un samedi par mois :
9h30 - 12h

(fermé pendant les vacances scolaires sauf en juillet)

Gratuit, anonyme, sans inscription et sans rendez-vous pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un membre de leur famille.


 Direction de la Petite enfance
au CSC de la Fontaine Gueffier
01 47 40 25 95 - 01 47 40 26 00

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

● Sorties familiales culturelles (musées, expositions, etc.)

● Sorties de loisirs (mer, base de loisirs, etc.)

Programme de sorties réalisé avec des habitants.

 01 42 31 60 12

MAISON DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

Vallée Sud - Grand Paris

● Atelier parents - enfants

Musique et danse pour les 3-4 ans avec les parents.

- ▶ chaque semaine, inscriptions sur Espace famille

 01 86 63 14 44
conservatoire.bagneux@valleesud.fr




LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE (PPCM) - CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE

● Stages de cirque pendant les vacances scolaires

Pendant chaque vacances scolaires, le Plus petit petit cirque du monde propose des stages à la semaine pour les enfants de 4 à 14 ans : Circomotricité (4-6 ans de 10h à 12h) et Pluridisciplinaire (7-14 ans de 10h à 16h). Les deux groupes d'enfants explorent les différents agrès et les disciplines du cirque. Cours, activités et ateliers : le temps d'une semaine, les enfants vivent un moment magique aux côtés des intervenants du PPCM.

● Vendredis Baraque

Moments festifs et de partage entre le PPCM et les habitants de la ville. Ces événements ont lieu deux à trois vendredis par mois. Leur programmation varie à chaque date et ils sont l'occasion de se rencontrer et de vivre un moment convivial en famille ou entre amis. Gratuit et ouvert à tous. Tisanerie sur place avec possibilité de se restaurer et boissons.

 01 46 64 93 62
info@ppcm.fr

CSC DE LA FONTAINE GUEFFIER

● Ateliers créatifs

Scrapbooking, broderie, stage mosaïque, arts plastiques.

● Sorties culturelles et de loisirs

Visites guidées d'expositions, de musées, offres de spectacles, sorties en base de loisirs, à la mer au bowling, au zoo...

● Festivités


Halloween, Noël, soirées à thème, repas partagés, Karaoké, fête de CSC, Journée internationale des droits des femmes.

● Activités parents/enfants

Ateliers chant 1 fois par mois (0-3 ans)

● Activités parents/enfants tous les mercredis après-midi

Inscrivez-vous à la newsletter du CSC pour recevoir la programmation mensuelle.

 01 47 40 26 00
csc-gueffier@mairie-bagneux.fr

CSC JACQUES-PRÉVERT

● Stages créatifs en famille :

Atelier Scrapbooking

Le scrapbooking est une forme de loisir créatif consistant à introduire des photographies dans un décor en rapport avec le thème abordé, dans le but de les mettre en valeur par une présentation plus originale qu'un simple album photo. C'est une création artistique véritable en tant que pratique amateur. Ouvert à tous.

▸ Un samedi sur deux parents/enfants et adultes de 10h à 12h et 14h à 17h.

● Festivités


Fête du quartier Nord, Pique-nique chantier, Fête des vendanges, Terrasses d'été, Fête d'Halloween pour les enfants, soirées thématiques intergénérationnelles, Journée internationale des droits des femmes, repas partagé, ateliers et actions pour la valorisation de la mémoire des habitants du quartier la Pierre plate.

● Loisirs en famille

Activités au centre, sorties et visites culturelles.


▸ Programme semestriel co-construit avec les familles balnéolaises.

Inscrivez-vous à la newsletter du CSC pour recevoir la programmation mensuelle.

 01 46 56 12 12
accueil.prevert@mairie-bagneux.fr

LA PAUSE QUARTIER

La pause quartier de l'Abbé-Grégoire-Mirabeau, un lieu d'échanges, de convivialité et de partage vous propose de nombreuses activités en famille.

 23 allée Mirabeau - 01 47 40 26 00
csc-gueffier@mairie-bagneux.fr



SPORT SENIORS

Vous avez 60 ans ou plus ? Bagneux porte une attention particulière à la condition physique de tous les seniors. Pour aider à atteindre cet objectif, pour rester actif, pour vivre sa retraite en pleine forme, nous vous proposons des activités adaptées aux capacités et aux besoins de chacune et chacun. À travers ces multiples activités, vous pourrez vous épanouir en toute convivialité au sein d'un groupe sympathique et dynamique.



ACTIVITÉS D'ENTRETIEN PHYSIQUE

- **GYMNASSE ROMAIN-ROLLAND**
8 rue de La Fontaine
MARDI
 - ▶ Gymnastique douce
8h45-9h45 / 9h45 -10h45 / 10h45 - 11h45
- **COMPLEXE HENRI-WALLON**
Dojo Olivier-Pierre-Goïn
1 avenue de Stalingrad
MARDI
 - ▶ Stretching 9h - 10h
 - ▶ Gymnastique posturale - pilates 10h - 11h
 - ▶ Gymnastique douce 11h - 12h**JEUDI**
 - ▶ Gymnastique douce
8h45 - 9h45 / 9h45 - 10h45 / 10h45 - 11h45
- **HALLE DES SPORTS JANINE-JAMBU (dojo)**
15 rue des Tertres
VENDREDI
 - ▶ Gymnastique posturale - pilates
8h45 - 9h45 (dojo)
 - ▶ Activités multisports badminton, tir à l'arc, frisbee, parcours sportifs...
9h45 - 10h45 (plateau sportif)
 - ▶ Gymnastique douce
10h45 - 11h45 (dojo)
 - ▶ Remise en forme
9h45 - 10h45 / 10h45 - 11h45
(Salle de musculation)
Appareils de cardio - training, vélo, tapis de courses, stepper elliptique.

AQUAGYM

- **PISCINE DE BAGNEUX**
1 avenue de Stalingrad
 - ▶ Lundi 16h - 17h
 - ▶ Mardi 16h - 17h
 - ▶ Jeudi 16h - 17h
 - ▶ Vendredi 16h - 17h

YOGA

- **CSC DE LA FONTAINE GUEFFIER**
1 place de la Fontaine Gueffier
 - ▶ Lundi 16h30 - 18h

INSCRIPTIONS

Le certificat médical de non contre - indication à la (aux) pratique(s) sportive(s) choisie(s) est obligatoire au moment de la confirmation de l'inscription. Faire parvenir soit par voie postale au Guichet famille, soit lors de la première séance de l'activité auprès des éducateurs.

**LES TARIFS DES ACTIVITÉS SENIORS
SONT CALCULÉS
SELON LE QUOTIENT FAMILIAL.**





TEMPS PERISCOLAIRES

ACCUEILS DE LOISIRS

ACCUEIL DU MATIN p. 30

RESTAURATION p. 30

ACCUEIL DU SOIR

ÉTUDE ET APRÈS ÉTUDE p. 31

ACCUEIL DE LOISIRS

DU MERCREDI p. 32

ACCUEIL DE LOISIRS

DES VACANCES p. 33



MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE FACTURATION

Pour pouvoir être accueilli(e) au sein des structures et bénéficier des prestations proposées, votre enfant doit être scolarisé(e) et inscrit(e) au préalable via l'Espace famille ou auprès du Guichet famille ou de la Mairie annexe.

L'inscription annuelle doit impérativement être réalisée avant toute première fréquentation régulière de votre enfant à un accueil périscolaire ou à l'accueil de loisirs du mercredi.

Les modalités d'inscription et les périodes d'ouvertures d'inscriptions sont rappelées dans le calendrier page 34.

Pour rappel, les accueils périscolaires et accueils de loisirs vous seront désormais facturés chaque mois, en fonction du nombre de jours réels comptés dans le mois.

LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

La Ville de Bagneux peut accueillir les enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques sur les temps périscolaires. Afin d'adapter au mieux l'accueil de votre enfant et de favoriser son bien-être, nous vous invitons à contacter dès l'inscription, et avant toute fréquentation, la direction de l'accueil de loisirs afin de prendre rendez-vous (voir coordonnées p. 34).

LA RESTAURATION, L'ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR, L'ÉTUDE DIRIGÉE ET L'ACCUEIL APRÈS ÉTUDE

● L'ACCUEIL DU MATIN

Pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires **de 7h30 à 9h, arrivée échelonnée jusqu'à 8h45**. C'est un temps de loisirs récréatif encadré par l'équipe d'animation. Il permet un accueil échelonné et en douceur des enfants, autour d'activités calmes, lecture, jeux, dessins avant que les enfants rejoignent leurs classes.

▶ Vous souhaitez inscrire votre enfant de façon régulière.	▶ Vous inscrivez votre enfant sans avoir besoin de choisir de formule.	Vous êtes facturé mensuellement à chaque fréquentation de votre enfant, sur la base de votre quotient familial.
▶ Vous n'inscrivez pas votre enfant.		Vous êtes facturé en exceptionnel mensuellement à chaque fréquentation de votre enfant sur la base de votre quotient familial (montant majoré).

● LA RESTAURATION

Pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires de 12h à 13h30.

Les enfants souffrant d'allergies alimentaires et bénéficiant d'un Protocole d'accueil individualisé (PAI*) sont accueillis en restauration avec leur repas fourni par les parents : déduction de 50 % du prix selon l'inscription choisie.

* La demande de mise en place d'un PAI se fait auprès de la direction scolaire.





● L'ACCUEIL DU SOIR

- ▶ Uniquement **pour les enfants des écoles maternelles de 16h30 à 18h30**, départ échelonné à partir de 17h.

C'est un temps de loisirs récréatif encadré par l'équipe d'animation.

Les enfants prennent un goûter fourni par le service restauration scolaire. L'équipe d'animation propose ensuite des activités variées, jeux d'intérieur ou d'extérieur, ateliers manuels... qui permettent un départ échelonné des enfants.

● L'ÉTUDE DIRIGÉE

- ▶ Uniquement **pour les enfants du CP au CM2 de 16h30 à 18h**, aucun départ ne sera autorisé avant 18h.

Encadré par une équipe constituée d'enseignants, c'est un temps consacré au renforcement des apprentissages scolaires. Un temps de récréation est prévu et le goûter est fourni par la Ville.

● L'ACCUEIL APRÈS ÉTUDE

- ▶ Uniquement **pour les enfants des écoles élémentaires de 18h à 18h30**, départ échelonné.

C'est un temps de loisirs récréatif. Un membre de l'équipe d'animation récupère les enfants en sortie d'étude et leur propose des activités rapides et simples permettant un départ échelonné.

<p>▶ Vous souhaitez inscrire votre enfant de façon régulière.</p>	<p>Vous choisissez une formule par semaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 1 jour fixe ou ▶ 2 jours fixes ou ▶ 3 jours fixes ou ▶ 4 jours fixes. 	<p>Vous êtes facturé mensuellement, en fonction du nombre de jours d'école et sur la base de votre quotient familial.</p>	<p>En cas d'absence de votre enfant, sa présence est facturée, sauf en cas de présentation d'un certificat médical.</p>
<p>▶ Vous souhaitez que votre enfant déjeune de façon occasionnelle.</p>	<p>Vous ne choisissez pas de formule.</p>	<p>Vous êtes facturé exceptionnellement mensuellement à chaque fréquentation de votre enfant, sur la base de votre quotient familial (montant majoré).</p>	
<p>Dans le cas d'un choix de formule (jours fixes), toute présence de votre enfant en dehors des jours prédéfinis par la formule, sera facturé au tarif de la restauration exceptionnelle (selon votre quotient familial), en plus des présences prévues dans la formule.</p>			

NOUVEAUTÉ

Vous souhaitez annuler des présences prévues dans la formule ?

Sur votre Espace famille uniquement, vous avez la possibilité d'annuler des jours de présence de votre enfant, 7 jours avant celle-ci.





L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI



Si vous n'avez pas inscrit votre enfant pendant les périodes d'inscription du 17 juin au 19 juillet, il/elle sera sur liste d'attente et sera accueilli(e) selon les places disponibles.

C'est un **temps de loisirs éducatif**. Les enfants de maternelle et d'élémentaire sont accueillis dans les accueils de loisirs (voir coordonnées page 34) soit à la journée, soit à la demi-journée, en fonction de l'inscription choisie.

Les accueils de loisirs bénéficient **du label plan mercredi** qui garantit la qualité de l'offre éducative proposée par les équipes d'animation.

Les enfants y découvrent **des activités variées, culturelles, sportives, artistiques, scientifiques, d'éveil à la citoyenneté, de sensibilisation à l'écologie et au développement durable**. Certains projets leur permettent de prendre une part active à des événements de la Ville (Si t'es môme, Copaca'Bagneux, Journée des droits de l'Enfant, etc.).

<p>▶ Vous souhaitez inscrire votre enfant.</p>	<p>Vous choisissez une formule* :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ accueil de loisirs mercredi journée complète de 7h30 à 18h30 (avec repas) <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ accueil de loisirs mercredi matin de 7h30 à 13h30 (avec repas) <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ accueil de loisirs mercredi après-midi de 13h30 à 18h30 (sans repas) 	<p>Vous êtes facturé mensuellement, en fonction du nombre de mercredis en période scolaire sur le mois concerné, et sur la base de votre quotient familial.</p>	<p>En cas d'absence de votre enfant, sa présence est facturée, sauf en cas de présentation d'un certificat médical.</p>
<p>▶ Vous n'avez pas inscrit votre enfant</p>	<p>À titre exceptionnel, pour tenir compte de circonstances particulières, l'accueil de votre enfant peut être assuré par une inscription effectuée au minimum la veille dernier délai auprès du service Guichet famille ou de la Mairie annexe, dans la limite d'une inscription exceptionnelle par mois.</p>		

* Accueil le matin de 7h30 à 9h en arrivée échelonnée. Départ échelonné entre 17h et 18h30.

Demi-journée matin avec repas : départ échelonné entre 13h et 13h30. Demi-journée après-midi sans repas : arrivée échelonnée entre 13h et 13h30.





LES ACCUEILS DE LOISIRS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES


C'est un **temps de loisirs éducatif**. Les équipes d'animations proposent **des activités variées, souvent autour d'une thématique**.


Les semaines sont rythmées par **des fêtes et des grands jeux**. Les enfants peuvent aussi prendre part à **des stages sportifs ou artistiques** encadrés par des intervenants spécialisés.

L'été, **des sorties pique-nique** sont organisées et les équipes d'animation proposent **des mini-séjours avec nuitées** pour une découverte en douceur des séjours de vacances.

RAPPEL : l'inscription et la facturation se font à la journée. Il n'est plus obligatoire d'inscrire votre enfant à la semaine.

L'inscription est obligatoire avant la fréquentation de votre enfant. Le centre de loisirs est facturé à la journée. Celle-ci est due même en cas d'absence de l'enfant (sauf sous présentation d'un certificat médical).

 Retrouvez le calendrier avec les dates des sessions d'inscriptions pour les accueils de loisirs à la page 34.

 **Toute inscription réalisée en dehors de ces périodes donnera lieu à une inscription sur liste d'attente. La place sera confirmée en fonction des places disponibles.**

Vous avez la possibilité d'annuler vos inscriptions minimum 7 jours avant le début de chaque vacance, en adressant votre demande au Guichet famille ou à la Mairie annexe. Dans ce cas, aucune facturation ne vous sera adressée.

Les accueils de loisirs ouverts durant les vacances scolaires sont communiqués aux familles au moment de la confirmation des inscriptions.

● Comment changer de formule dans l'année ?

Vous pouvez modifier votre formule en cas de changement de situation professionnelle ou familiale. Les demandes sont à adresser au Guichet famille ou à la Mairie annexe (par mail ou bulletin papier). Ce changement prendra effet au début du mois suivant.

● Comment annuler une inscription aux prestations annuelles ?

Vous avez la possibilité d'arrêter vos inscriptions à tout moment auprès du Guichet famille ou de la Mairie annexe par écrit uniquement (mail ou courrier). L'annulation de vos inscriptions annuelles et la fin de la facturation prendront effet pour le début du mois suivant. Tout mois commencé est dû en totalité.

● Les pénalités de retard

Si vous venez récupérer votre enfant avec du retard, une pénalité de 5,38 euros est applicable.

● Les cas d'absences ouvrant droit à déduction :

- maladie de votre enfant : un certificat médical devra être remis impérativement au service Guichet famille ou la Mairie annexe **dans les 7 jours suivant l'arrêt** ;
- participation de l'enfant à une classe de découverte ;
- grève donnant lieu à la fermeture de classe ou du service.





LE CALENDRIER D'INSCRIPTION AUX ACCUEILS DE LOISIRS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

VACANCES	DATE LIMITE D'INSCRIPTION	DATE LIMITE D'ANNULATION
Toussaint	20 septembre 2024	14 octobre 2024
Noël	8 novembre 2024	16 décembre 2024
Hiver	3 janvier 2025	10 février 2025
Printemps	28 février 2025	7 avril 2025
Été	23 mai 2025	30 juin 2025 pour le mois de juillet 28 juillet 2025 pour le mois d'août

LES COORDONNÉES DES ACCUEILS DE LOISIRS

HENRI-WALLON	2 avenue de Stalingrad	01 47 35 04 16	cdl-Henri-Wallon@mairie-bagneux.fr
JOLIOT-CURIE	59 rue de Verdun	01 46 63 33 01	cdl-Joliot-Curie@mairie-bagneux.fr
MARCEL-CACHIN	4 mail des Cuverons	01 46 64 45 51	cdl-marcel-cachin@mairie-bagneux.fr
PAUL-VAILLANT-COUTURIER	26 avenue Paul-Vaillant-Couturier	01 46 64 33 04	cdl-Paul-Vaillant-Couturier@mairie-bagneux.fr
NIKI-DE-SAINT-PHALLE	1 allée Niki-de-Saint-Phalle	01 42 31 61 87	cdl-Niki-St-Phalle@mairie-bagneux.fr
PAUL-ÉLUARD	1 mail des Tertres	01 45 36 51 60	cdl-Paul-Eluard@mairie-bagneux.fr
ALBERT-PETIT	17 rue Pablo-Neruda	01 46 55 90 85	cdl-Albert-Petit@mairie-bagneux.fr
MAURICE-THOREZ	41 avenue Albert-Petit	01 45 47 47 17	cdl-Maurice-Thorez@mairie-bagneux.fr
CHALET DES DÉCOUVERTES (MERCREDI ET VACANCES)	37 rue des Blains	01 55 48 01 80	cdl-Chalet@mairie-bagneux.fr
ÉTHEL-ET-JULIUS-ROSENBERG	1 avenue Gabriel-Péri	01 42 31 68 24	cdl-Rosenberg@mairie-bagneux.fr
PAUL-LANGEVIN	7 rue Louis-Charles-Boileau	01 46 56 77 59	cdl-Paul-Langevin@mairie-bagneux.fr

LES ACCUEILS DE LOISIRS ADOLESCENTS 11-17 ANS (VOIR P. 42-43)

- Tous les jours de 16h30 à 19h30 – activités gratuites
- Les mercredis de 14h à 18h (activités ateliers sorties et projets)
- Les vacances scolaires de 9h30 à 12h et de 14h à 18h (activités sports, sorties soirées...)

i Inscrivez vos enfants toute l'année soit au Guichet famille de l'Hôtel de ville à la Mairie annexe ou sur place à l'espace Marc-Lanvin. Modalités d'inscriptions : quotient familial mis à jour et fiche sanitaire de liaison remplie. Plus de renseignements : espace Marc-Lanvin - 22 rue Blaise-Pascal - 01 45 36 13 30.





CENTRES SOCIAUX ET CULTURELS

ACCOMPAGNEMENT

À LA SCOLARITÉ (CLAS) p. 36

PERMANENCE D'ACCÈS AUX DROITS p. 37

**COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)
ET ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUE (ASL) p. 38**

ATELIERS D'INCLUSION NUMÉRIQUE p. 38





Implantés au cœur des quartiers prioritaires (QPV), les Centres sociaux et culturels de Bagneux sont des lieux de proximité proposant des activités familiales et intergénérationnelles à destination de tous les Balnéolais. Bénéficiant d'un agrément de la CAF, ils participent à l'animation et à la convivialité de la vie de quartier et accueillent les initiatives des habitants et ainsi que celles des associations. Les centres sociaux sont composés d'équipes de professionnels pluridisciplinaires (enfance, famille, jeunesse ou développement local) à l'écoute de vos projets et de vos envies.

- Centre social et culturel Jacques-Prévert, 12 place Claude-Debussy
- Centre social et culturel de la Fontaine Gueffier, 1 place de la Fontaine Gueffier

En outre, le CSC de la Fontaine Gueffier bénéficie d'une structure annexe au cœur du quartier de l'Abbé-Grégoire-Mirabeau : **la Pause quartier - 23 allée Mirabeau.**

Vous avez une question, une envie, un projet ?

Les équipes des CSC de Bagneux vous accueillent :

En période scolaire : lundi : 14h - 21h - mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h30 - 12h et 14h - 21h

Samedi : 10h - 12h et 14h - 17h30

Pendant les vacances scolaires : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h30 - 12h et 14h - 17h30

LES ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS

Les CSC développent une **programmation d'activités sportives, culturelles et de loisirs** axée sur la découverte et la proximité. Il s'agit d'une année d'initiation à une nouvelle discipline qui pourra déboucher sur des cours de perfectionnement au sein d'autres structures.

Découvrez les activités proposées page 15 - rubrique activités pour tous.

Semaine Portes ouvertes du 13 au 18 mai inclus. Venez découvrir nos activités !

Les inscriptions se font auprès de l'accueil des CSC.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

À destination des primaires (du CP au CM2), des collégiens (de la 6^e à la 3^e) et des lycéens (de la 2^{de} à la terminale), l'accompagnement à la scolarité vise la réussite des jeunes Balnéolais-es en les aidant à acquérir des méthodes de travail efficaces et en aiguisant leur curiosité. Les jeunes inscrits au CLAS bénéficient d'un accompagnement hebdomadaire, de sorties régulières en association étroite avec les parents. Les inscriptions pour le CLAS primaire se font par l'intermédiaire de l'école qui orientera l'enfant vers le dispositif. Pour les inscriptions, adressez-vous directement aux accueils des Centres sociaux et culturels.

	CLAS PRIMAIRE (du CP au CM2)	CLAS COLLÈGE (de la 6 ^e à la 3 ^e)	CLAS LYCÉE (de la 2 ^{de} à la Terminale)
CSC JACQUES - PRÉVERT	lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h30 - 18h	lundi, mardi, jeudi et vendredi 18h15 - 19h15, mercredi 18h - 20h	lundi, mardi, jeudi et vendredi 19h15 - 20h15
CSC DE LA FONTAINE GUEFFIER ET PAUSE QUARTIER	lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h30 - 18h15	lundi, mardi, jeudi et vendredi 18h30 - 20h	lundi et jeudi 18h30 - 20h





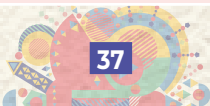
LES ACCUEILS DE LOISIRS

Uniquement lors des congés scolaires, les deux CSC organisent des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) à destination des enfants. Ces accueils se font par demi-journée ou journée entière sans restauration et sans garde lors du temps de midi. Chaque accueil est rythmé par de nombreuses activités ludiques, sportives et culturelles mais aussi par des sorties. Pour tout renseignement, adressez-vous directement auprès des accueils des Centres sociaux et culturels.

LES PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS

Vous rencontrez des difficultés dans la rédaction d'une lettre, d'un dossier ? Vous avez besoin d'un accompagnement administratif et juridique ? Les CSC proposent diverses permanences d'accès aux droits gratuites et ouvertes à tous. Pour en bénéficier, il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la structure concernée.

ÉCRIVAINS PUBLICS/AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES (AIDE À LA RÉDACTION DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS, COURRIERS ET DIVERSES DÉMARCHES MANUSCRITES OU NUMÉRIQUES)	
CSC Jacques-Prévert	mardi et jeudi 9h30 - 12h, vendredi 18h - 20h30, samedi 10h - 12h
CSC de la Fontaine Gueffier	2 permanences par semaine
PERMANENCES ACCÈS AUX DROITS NUMÉRIQUES	
CSC Jacques-Prévert	mardi 14h à 16h, jeudi 18h à 20h
CSC de la Fontaine Gueffier	lundi 18h - 20h
Pause quartier	lundi 9h30 - 12h30
ASSOCIATION NOUVELLES VOIES (ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE)	
CSC Jacques-Prévert	2 lundis par mois 9h30 - 12h
CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)	
CSC de la Fontaine Gueffier	2 jeudis par mois 14h - 17h
CSC Jacques-Prévert	2 jeudis par mois 14h - 17h
ASSOCIATION DINAMIC MÉDIATION (MÉDIATION FAMILIALE)	
CSC de la Fontaine Gueffier	2 jeudis par mois 9h30 - 12h
CSC Jacques-Prévert	2 vendredis par mois 14h - 17h30
UFC QUE CHOISIR (LITIGES, DROIT DES CONSOMMATEURS)	
CSC de la Fontaine Gueffier	3 ^e jeudi de chaque mois 16h30 - 19h
ASSOCIATION CRESUS (POINT CONSEIL BUDGÉTAIRE)	
CSC Jacques-Prévert	2 lundis par mois 9h30 - 12h
POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES (ASSOCIATION PERSPECTIVES ET MÉDIATION)	
CSC Jacques-Prévert	mercredi 14h - 17h30
CSC de la Fontaine Gueffier	du lundi au vendredi 16h - 19h30 (période scolaire), du lundi au vendredi 14h - 17h30 (hors période scolaire)
Pause quartier	jeudi 14h - 16h30
PERMANENCE CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)	
CSC de la Fontaine Gueffier	vendredi 9h30 - 12h





LES COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE) ET LES ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES (ASL)

Pour favoriser l'intégration socioprofessionnelle de toutes et tous et notamment des personnes récemment arrivées sur le territoire français, les CSC proposent des cours de Français langue étrangère (du niveau A1 à B1) et des Ateliers sociolinguistiques (découverte de la langue à travers la pratique).

i Vous souhaitez en savoir plus, rendez-vous directement dans l'un des CSC.

LES ATELIERS D'INCLUSION NUMÉRIQUE

Pour lutter contre la fracture numérique et rendre les outils informatiques accessibles au plus grand nombre, les CSC de Bagneux proposent des cours d'inclusion numériques. Ces derniers permettent d'appréhender la maîtrise de l'outil informatique et de découvrir les multiples usages possibles.

i Places limitées - inscription 13 € par an.

	CSC JACQUES-PRÉVERT	CSC DE LA FONTAINE GUEFFIER (association Tous au Web)
ADULTES	lundi 14h - 16h, mardi, vendredi de 10h à 12h	jeudi 14h - 15h30
PUBLICS ASL* ET FLE*	jeudi 10h à 12h ou 14h - 16h	mardi 9h30 - 11h30

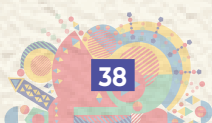
* Ateliers sociolinguistiques (ASL) * Français langue étrangère (FLE)

DES STRUCTURES AXÉES SUR LA PARTICIPATION DES HABITANTS

Principe placé au cœur des projets sociaux, la participation des habitants irrigue la vie des CSC de Bagneux. Aussi les équipes des CSC vous proposent d'agir à leurs côtés pour développer des projets collectifs au cœur des quartiers, mais aussi participer à définir la programmation des structures.

- ▮ **Le Conseil des usagers** : essentielle à la vie des centres sociaux, la participation des usagers s'inscrit dans le fonctionnement quotidien de ces structures. Le Conseil des usagers qui se réunit tous les trimestres, permet de définir les orientations des Centres sociaux et culturels, de proposer des activités et bien sûr d'organiser tous les grands événements festifs qui rythment la vie des CSC.
- ▮ **Le bénévolat** : vous disposez d'un peu de temps ? D'un talent particulier ? Ou vous avez simplement l'envie d'agir dans votre ville ? Les CSC de Bagneux accueillent toutes les bonnes volontés bénévoles pour la mise en place de ses activités mais aussi pour en développer de nouvelles !

i Pour tout renseignement, adressez-vous directement auprès des CSC.






DES ACTIVITÉS POUR PETITS ET GRANDS

Les Centres sociaux et culturels proposent de nombreuses activités pour tout âge dans et hors les murs : sorties culturelles, repas conviviaux, soirées...

Tous les mercredis (hors période scolaire), l'équipe propose des activités en famille pour les parents et les enfants : activités manuelles, sorties, jeux. N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter.

ARRIVÉE D'UNE ÉCOLE FRANÇAISE DES FEMMES À BAGNEUX !

Dispositif financé par le département des Hauts-de-Seine, l'École Française des femmes fait son arrivée à Bagneux à la rentrée 2024-2025 ! Située dans la résidence Mirabeau, cette école proposera des cours de Français langue étrangère (du niveau A1 au niveau B2) pour toutes les femmes de Bagneux inscrites dans un parcours d'insertion et justifiant d'une situation régulière. Souhaitez-vous en savoir plus ? Une réunion de présentation sera organisée au courant du mois de mai au CSC Jacques-Prévert.

 Plus de renseignements auprès de l'accueil du CSC au 01 46 56 12 12.



DES TEMPS FORTS POUR RYTHMER L'ANNÉE

Les CSC de Bagneux proposent chaque année trois grands événements célébrant ses valeurs d'éducation populaire et de solidarité.



LA FÊTE DE NOËL

en décembre pour passer un agréable temps en famille.

**LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES, LE 8 MARS
pour lutter contre les discriminations et les stéréotypes.**

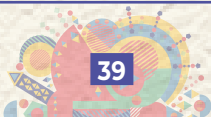
LA FÊTE DE QUARTIER

en juin pour faire la fête tous ensemble.

Ces événements sont ouverts à toutes et tous.

Pour être tenu informés de l'actualité des deux Centres sociaux et culturels, rendez-vous sur le site bagneux92.fr, rubrique "CSC" ou directement auprès de l'accueil des centres et inscrivez-vous aux newsletters des CSC.

LES PARTENAIRES







JEUNESSE

11 - 25 ans

ESPACE MARC-LANVIN p.42

M7 THIERRY-EHRHARD p.43

AIDE FINANCIÈRE p.43

ACCOMPAGNEMENT p.43





DEUX STRUCTURES D'ACCUEIL AVEC UNE PROGRAMMATION RICHE ET DIVERSIFIÉE POUR VIVRE PLEINEMENT SA JEUNESSE

La direction de la Jeunesse accompagne l'épanouissement des jeunes dans tous les aspects de leur vie grâce à de nombreux dispositifs. Doté de deux lieux d'accueil – l'espace Marc-Lanvin et la M7 Thierry-Ehrhard, (voir adresses et horaires p. 13), elle propose un programme riche et dynamique pour les 11-25 ans, en facilitant les rencontres et l'émergence de projets individuels et collectifs. En outre, l'équipe de professionnels renforce les initiatives de médiation culturelle pour stimuler l'intérêt des jeunes envers des pratiques artistiques variées.

Retrouvez toute notre actualité sur les réseaux sociaux (Instagram, Snapchat, Facebook) [Bagneux_jeunesse](#)

ESPACE MARC-LANVIN

L'espace Marc-Lanvin offre une panoplie d'opportunités pour l'épanouissement des jeunes balnéolais. Les salles d'activités mises à disposition favorisent la création, la découverte et la concrétisation de projets collectifs. En parallèle, le lieu se métamorphose en une salle de spectacle, accueillant des événements dynamiques tels que des battles, des concerts et d'autres représentations artistiques captivantes. L'espace Marc-Lanvin se distingue aussi par une cuisine aménagée, dédiée à la convivialité, à l'exploration culinaire et à l'accueil d'événements de grande envergure. Le lieu devient ainsi un véritable foyer d'inspiration et de collaboration, favorisant l'épanouissement individuel et collectif.

● Le Club 11/17 ans

Lieu d'échange et de rassemblement incontournable, il est ouvert tout au long de l'année, les mercredis après-midi ainsi que les soirs de semaine et durant des vacances scolaires. Le Club propose un panel d'activités et d'excursions enrichissantes. De surcroît, il favorise l'émergence de projets créatifs et facilite l'organisation de voyages et de séjours en groupe.

Inscrivez vos enfants toute l'année sur place à l'espace Marc-Lanvin.

● Accompagner l'engagement citoyen des jeunes

Les "Engagés", pilier central du Club 11/17 ans, vise à créer des espaces favorables à l'engagement, à la réflexion et aux échanges. Son objectif est d'unir les jeunes Balnéolais âgés de 11 à 25 ans autour d'initiatives au sein de la Ville.

Vous souhaitez en savoir plus, contactez le référent du Conseil local de la jeunesse (CLJ) et du Club 11/17 ans.

● L'accompagnement à la recherche de stages (la bourse aux stages)

Dès la 3^e et jusqu'aux études supérieures, ce dispositif apporte une aide à la recherche de stage. Proposant de réfléchir méthodiquement sur ses perspectives et d'affiner son projet professionnel ainsi que son CV, il donne accès à un réseau d'opportunités et permet d'acquérir les codes nécessaires pour évoluer dans le monde professionnel. La bourse aux stages offre la possibilité de bénéficier d'un stage au sein des services municipaux.

Vous souhaitez en savoir plus, contactez le référent du dispositif la bourse aux stages.

● On danse, on crée

En partenariat avec le collectif *Mille Horizons - Conek'team*, profitez d'une gamme complète de cours de danse, tous les soirs de 19h à 22h30, allant de l'initiation au perfectionnement. Au programme : Hip-hop, Afro, House, Waacking et Électro. La salle de spectacle accueille également une variété d'événements, masterclass, battles, concerts et autres représentations artistiques.

Découvrez les activités proposées sur la page 19-20 – rubrique Danse





LA M7 THIERRY-EHRHARD

La M7 Thierry-Ehrhard est dédiée aux jeunes de 17 à 25 ans. Lieu propice à l'émergence et à la convergence des initiatives citoyennes, culturelles, professionnelles et sportives, la M7 est le théâtre vibrant de rencontres et d'échanges dynamiques. Les idées y prennent vie, les passions se rencontrent, créant un tissu social riche d'opportunités. En plus, tout au long de l'année, la M7 vous propose des bons plans culture grâce à la billetterie cinéma, théâtre, expositions et concerts à prix réduits. L'espace Fab Lab vous invite à laisser libre cours à votre créativité grâce à une imprimante 3D et d'autres outils passionnants et à exposer vos œuvres via la Micro-Folie – un musée numérique innovant.

AIDES INDIVIDUELLES POUR FINANCER VOS PROJETS

● L'aide aux projets jeunes (APJ)

Elle peut vous être attribuée pour accompagner techniquement et financièrement vos divers projets culturels et les stages à l'étranger si vous avez entre 16 et 30 ans et habitez ou étudiez à Bagneux. Les commissions examinent les dossiers de candidature en mars, juin et octobre.

Vous souhaitez en savoir plus, contactez le référent APJ pour la création du dossier.

● L'allocation de rentrée étudiante (ARE)

Un soutien financier destiné aux étudiants balnéolais titulaires du Bac, ou d'un diplôme équivalent, étudiant dans le secondaire (hors alternance) et âgés de moins de 26 ans. Cette allocation de 92 € sans conditions de ressources peut être demandée d'octobre à janvier de chaque année.*

Plus de renseignements : l'espace Marc-Lanvin ou la M7 Thierry-Ehrhard

** Le dossier est téléchargeable sur bagneux92.fr ou peut être retiré à l'espace Marc-Lanvin, la M7 Thierry-Ehrhard, l'Hôtel de ville et à la Mairie annexe.*

● SOS scolarité

Ce dispositif, en lien avec le Centre d'information et d'orientation de Montrouge (CIO) et l'École de la 2^e chance (E2C), permet d'accompagner les élèves en recherche d'établissement scolaire pendant toute l'année. Il concerne les élèves et étudiants de l'académie de Nanterre et de Versailles (les collégiens, les élèves UPE2A, les lycéens et les candidats de ParcoursSup, les nouveaux habitants).

Vous souhaitez en savoir plus, rendez-vous directement auprès la M7 Thierry-Ehrhard.

● Une permanence d'écoute et de soutien individuel

En cas de difficulté ou de conflit, l'association Perspective et Médiation met à votre disposition un espace de parole confidentiel et gratuit.

Tous les jeudis de 17h à 19h sans rendez-vous à la M7 Thierry-Ehrhard

● On s'engage avec le BAFA citoyen

La Ville finance et accompagne toutes les étapes de cette formation des jeunes animateurs en contrepartie de 50 heures citoyennes au sein des services municipaux et d'une contribution de 70 €. Le dispositif est destiné aux jeunes de 17 à 25 ans, les candidatures doivent être déposées de novembre à décembre chaque année (30 candidatures sélectionnées)*.

Vous souhaitez en savoir plus, rendez-vous directement auprès la M7 Thierry-Ehrhard

ESPACE MARC-LANVIN
22 rue Blaise-Pascal
01 45 36 13 30
espace.marc-lanvin@mairie-bagneux.fr

LA M7 THIERRY-EHRHARD
30 rue Jean-Longuet
01 42 31 68 48
jeunesse@mairie-bagneux.fr



